



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Agriculture : budget

Question écrite n° 8166

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'évolution des crédits destinés à l'animation rurale dans le cadre du budget pour 1993 et pour 1994. D'après les informations dont il dispose, les crédits destinés à l'animation rurale (chapitre 43-23, art. 10) au titre de 1993 connaissent une réduction de l'ordre de 16,3 p. 100. Pour 1994, ces mêmes crédits seraient également en diminution. Au moment où le monde rural et les foyers ruraux en particulier doivent faire face aux nouvelles demandes sociales, culturelles et économiques des acteurs locaux, de telles décisions risquent de mettre en péril les nombreuses actions menées par la fédération des foyers ruraux, tant sur le plan local, départemental que national. Il lui demande ce qu'il entend faire afin d'encourager l'ensemble des initiatives en faveur de l'animation rurale.

Texte de la réponse

Les propositions du ministère de l'agriculture et de la pêche pour la loi de finances 1994 et les débats parlementaires ont permis de maintenir les crédits du chapitre 43-23 destinés au soutien des activités associatives au niveau de ce qui avait été voté lors de la loi de finances initiale 1993. Par ailleurs, face aux enjeux que pose l'évolution du monde rural, le ministère de l'agriculture et de la pêche s'apprete à engager une large concertation avec les mouvements associatifs pour définir de nouvelles perspectives, mais également de nouvelles règles pour mieux organiser la coopération entre les associations et les pouvoirs publics. Ces mesures devraient conforter le rôle fondamental des associations dans le développement rural comme acteurs de la vie sociale et culturelle et porteuses d'innovation, voire de diversification des activités économiques.

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8166

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1993, page 4092

Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 126